



PERMIS MOTO A1/A2

Forfait 20 heures _____ **987,00 €**

- Frais de dossier
- Kit pédagogique
- Forfait code (cours illimités en salle + accès code en ligne, valable 6 mois)
- Evaluation de conduite
- 20 heures de conduite
- Frais d'accompagnement aux examens (plateau et circulation)

Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

PERMIS MOTO A2 SI TITULAIRE DU PERMIS A1

Forfait 15 heures _____ **917,00 €**

- Frais de dossier
- Kit pédagogique
- Forfait code (cours illimités en salle + accès code en ligne, valable 6 mois)
- Evaluation de conduite
- 15 heures de conduite
- Frais d'accompagnement aux examens (plateau et circulation)

Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

Frais de dossier supplémentaires pour les financements (par sociétés professionnelles ou organismes spécifiques) : 115,00 €
Leçon de conduite supplémentaire : 56,00 € de l'heure

En cas d'échec aux épreuves d'examen
Frais d'accompagnement à l'examen plateau : 57,00 €
Frais d'accompagnement à l'examen circulation : 69,00 €
Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS** (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité recto-verso ou passeport** (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)
Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :
- La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur**
- Une attestation d'hébergement**, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »
- ASSR 1^{er} ou 2^{ème} niveau OU ASR** (pour les moins de 21 ans)
- Permis de conduire recto-verso** (si titulaire d'une autre catégorie, dont AM)
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

Si vous êtes mineurs :

- Une **autorisation parentale** sera à signer au bureau lors de l'inscription.
- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le **livret de famille** (pages des parents et de l'enfant).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

350 € à l'inscription
250 € à l'obtention du code de la route
250 € à l'examen plateau
Le solde à l'examen circulation